Le courrier, qui devait venir par croiseur, n'est pas arrivé.

La *Nive* est échouée à cinq milles au sud de Casablanca, sur des rochers. Tout l'équipage est sain et sauf, il a été débarqué, sauf une quarantaine de volontaires, qui entreprendront le sauvetage du matériel et de l'armement.

Le navire est considéré comme perdu.

Le vapeur allemand *Néva*, qui stationnait à Tanger, s'est rendu sur les lieux.

Le *Gueydon* est arrivé, venant de Rabat, ayant à bord MM. de Beaumarchais, Borel et ben Ghabit, de l'ambassade française. La barre avait été franchie avec peine.

Aussitôt les voyageurs embarqués, une tempête avait éclaté et le croiseur avait dû prendre à son bord les barcassiers, qui avaient abandonné leurs barques.

Le croiseur espagnol *Numancia* est également arrivé pour se mettre à l'abri du mauvais temps.

L'ambassade espagnole reviendra dans une quinzaine de jours.

L'organisation de la police à Rabat a causé une certaine agitation dans cette ville et à Salé. La tribu des Zaer avait envoyé des délégués au sultan pour lui demander la suspension de cette organisation, et le sultan avait acquiescé à leur demande, mais sur les instances de M. de Beaumarchais, il est revenu sur sa décision. L'organisation de la police continue donc. Une certaine agitation règne à Salé.

Sont arrivés ce matin, par le croiseur *Gueydon*, ben Sliman, frère du ministre des Affaires étrangères, qui est nommé amin de la douane à Tanger, et Si Driss Djenoun, représentant marocain de la Banque d'Etat.

Au cours de l'embarquement de l'ambassade française sur le *Gueydon*, une barcasse, transportant 50 soldats marocains et chargée d'armes et de munitions, dut être abandonnée devant la tempête ; tout coula.

Le vapeur *Gibeltarik* a amené à Tanger 18 barcassiers du port de Larache qui, surpris par la tempête, durent abandonner leurs barcasses pour le vapeur.

Hier sont arrivés plusieurs partisans de Erraisouli, qui étaient prisonniers à Rabat et qui ont été transférés à la Casbah.

On annonce que les compagnons d'Erraisouli, captifs à Fez, en route depuis mercredi, sont attendus incessamment ici. On sait que la mise en liberté de ces prisonniers est le dernier obstacle de l'élargissement de Mac Lean.

On aménage la « Gironde »

Toulon, 3 janvier. — En raison de l'échouement de la *Nive*, le port a reçu l'ordre d'activer davantage les travaux d'aménagement de la *Gironde*, dont le départ devra être encore avancé.

L'atelier de la petite chaudronnerie a été informé ce soir que, dimanche, une grande partie du personnel devrait travailler toute la journée pour que l'installation des salles à chevaux et des lits dans les chambres soit terminée le soir même.

Les obsèques de M. Guyot-Dessaigne

Clermont-Ferrand, 4 janvier. — C'est par un brouillard épais, enveloppant toute la ville, qu'ont eu lieu les obsèques de M. Guyot-Dessaigne.

Toutes les troupes de la garnison rendent les honneurs militaires; dans la cour de la gare et dans les rues avoisinantes.

Devant le catafalque chargé de couronnes, M. Joly, préfet du Puy-de-Dôme, rend la parole et fait l'éloge de M. Guyot-Dessaigne, comme président du Conseil général et comme maire de Cunlhat.

M. Chambige, au nom des sénateurs et députés du département, apporte ensuite l'expression des regrets et de la douleur que causée cette mort survenue avec une rapidité troublante.

A 10 h. 40, la cérémonie officielle est terminée. Le cortège se rend à l'église où la famille fait célébrer un office religieux très simple.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Carmes-Déchaux, où M. Deshayes, directeur du cabinet du ministre de la Justice, dresse le suprême adieu au garde des sceaux défunt, au nom de ses collaborateurs du ministère de la Justice.

(*Temps.*)

L'*Agence Fournier* dit que l'autorité diocésaine prévint le curé que le défunt ministre de la Justice ayant encouru l'excommunication de l'Eglise, on spécifiait que la cérémonie devait être réduite à de simples prières et à l'absoute.

C'est ainsi que le catafalque fut supprimé, le corps a été déposé sur un brancard entre deux chandeliers.

Quiconque a le sens catholique comprendra que, si, à raison d'un repentir secret possible, l'Eglise n'a pas voulu refuser au corps du malheureux défunt excommunié l'entrée du lieu saint, elle a cependant dû refuser toute solennité.

CONGRÉGANISTES ACQUITTÉS

La Cour d'appel de Nîmes a rendu hier son arrêt dans l'affaire des Ursulines d'Aix, qui avait été appelée à son audience du 19 décembre dernier.

Résumons, en quelques lignes, les faits de cause :

La Congrégation des Ursulines possédait à Aix, un établissement, le seul d'ailleurs de cette Congrégation. Elle était établie dans un immeuble appartenant à Mlle Gall, qui le louait moyennant 1 000 francs par an. L'école mise par les Ursulines, dans cet immeuble, fut fermée par un décret du 17 juin 1905. Les institutrices sont rentrées dans la vie civile et habitent toutes Aix. Dans l'immeuble, dont Mlle Gall est propriétaire, il ne reste plus que quelques anciennes religieuses Ursulines, toutes âgées, malades et infirmes, qui attendent qu'il soit statué sur la demande d'hospitalisation qu'elles ont faite.

Ces anciennes religieuses ont été poursuivies comme continuant la Congrégation des Ursulines d'Aix, et Mlle Gall, propriétaire, comme complice du délit.

Le tribunal d'Aix, puis la Cour d'Aix, les avait acquittées. Un pourvoi fut interjeté. La Cour de cassation cassa et renvoya devant la Cour de Nîmes.

C'est dans ces conditions que la Cour de Nîmes a été appelée à se prononcer sur ce cas très intéressant et, dans son arrêt de ce jour, elle relaxe purement et simplement les Ursulines, ainsi que Mlle Gall, leur propriétaire, des fins de la poursuite.

Me Aninard, du barreau d'Aix, pour elle, et Me Vincent Clauzel, pour la propriétaire de l'immeuble, Mlle Gall.

LA RÉCEPTION DIPLOMATIQUE

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu, au palais de l'Elysée, le cercle diplomatique que le président de la République tient d'ordinaire le 1er janvier et qu'il avait ajourné en raison de la mort de M. Guy Dessaigne, député, garde des sceaux, ministre de la Justice.

Tous les ambassadeurs et chefs de mission, accompagnés de leurs secrétaires et attachés, y ont assisté.

Son Exc. le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le président,

Mes collègues et moi nous sommes heureux de vous offrir nos félicitations et les vœux de bonheur que nous adressons à votre personne et à votre pays à l'occasion de la nouvelle année.

Pendant celle qui vient de finir, il a été démontré, une fois de plus, que le génie et les énergies humaines, bien que leur progrès continuel soit indéniable, ne suffisent point à maîtriser les forces de la nature, dont le déchaînement cause les plus lamentables catastrophes. L'immensité des désastres ne dépasse cependant par la largeur de l'esprit de solidarité qui, partout en éveil, parvient toujours à atténuer les douloureuses conséquences des plus grands fléaux.

C'est que, dans l'ordre moral, la marche vers l'idéal ne souffre plus ni entraves, ni arrêts.

N'avons-nous pas vu, pendant plus d'un tiers de l'année 1907, la presque totalité des Etats constitués du monde, réunis dans un travail paisible, intense et fécond, faire mûrir, avec une rapidité surprenante, les conceptions les plus généreuses qui, aussitôt énoncées, ont rencontré l'universel assentiment ?

Des problèmes que la science elle-même n'avait pas encore osé aborder, trouvèrent des solutions inattendues. Le principe de la justice internationale supérieure appliquant sa propre loi n'a pas été seulement proclamé, mais il est entré dans la pratique des nations. Sur la base de vérités déjà acquises au patrimoine commun de la civilisation, la conciliation d'intérêts, jusqu'alors considérés comme des plus divergents, a pu être l'objet d'efforts qui ne sont pas demeurés stériles.

Ce spectacle, dans lequel a rôlé de la France était tout tracé par ses mobiles et grandes traditions, est des plus réconfortants. La diplomatie du monde entier, placée désormais à la tête du mouvement des idées, peut, à juste titre, en tirer les plus heureux présages pour un avenir certain de justice et de paix.

Le président de la République a répondu en ces termes :

Messieurs,

Une circonstance particulièrement triste pour le gouvernement de la République ne m'a pas permis de vous recevoir comme de coutume le 1er janvier et je tiens à vous en exprimer mon vif regret.

En parlant de l'année qui vient de s'écouler vous avez donné, Monsieur l'ambassadeur, votre première pensée aux malheureuses populations de toutes nationalités, qui ont souffert de terribles fléaux ; vous avez ainsi témoigné du noble sentiment de solidarité qui unit les peuples dans leur commune marche vers un idéal toujours plus élevé.

Dans cet ordre d'idées, vous avez pu rappeler en termes excellents quel esprit de concorde, de transaction et de paix avait plané à La Haye, sur ces grandes assises du droit, auxquelles plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont apporté le précieux et efficace concours d'une rare autorité, de talents incontestés, d'une expérience consommée.

Des résultats de haute importance ont été atteints ; je m'en félicite au nom du gouvernement de la République ; comme vous, Monsieur l'ambassadeur, j'en espère de nouveaux et prochains progrès pour la grande cause dont dépendra dans l'avenir, pour le bien de l'humanité, la concorde assurée entre toutes les nations.

Je remercie le corps diplomatique des souhaits dont vous vous êtes fait l'éloquent interprète, et je vous prie, Messieurs, de vouloir bien agréer pour les souverains et chefs d'Etat que vous avez l'honneur de représenter ici, et pour vous-même, les vœux les plus sincères du président de la République.

Le président de la République s'est ensuite entretenu pendant quelques instants avec chacun des représentants des puissances étrangères. Ceux-ci, avant de se retirer, ont salué le président du Conseil, les membres du gouvernement, le secrétaire général de la présidence, le chef du secrétariat particulier et les officiers d'ordonnance qui étaient groupés autour du chef de l'Etat.

M. l'ambassadeur d'Italie nous permettra d'être sceptique sur « l'avenir *certain* de justice et de paix ».

LES MINEURS DE LA LOIRE

Saint-Etienne, 4 janvier. — Les mineurs de La Ricamarie, après avoir entendu hier soir les explications de MM. Barthuel, secrétaire du Syndicat des mineurs de Saint-Etienne, délégué du Comité national, et Bouchard, secrétaire de la Fédération de la Loire sur l'application de la loi Boudenoot, ont adopté un ordre du jour déclarant qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, ils iront jusqu'à la grève si c'est nécessaire pour soutenir les revendications du Comité fédéral et du Comité des houillères.

Ils auront une entrevue ce soir, à la préfecture.

STATISTIQUE MINISTÉRIELLE

A propos du remaniement ministériel auquel vient de donner lieu la mort de M. Guyot-Dessaigne, il est curieux de savoir combien le régime républicain, depuis le 19 février 1871, date d'origine du gouvernement de M. Thiers, jusqu'à aujourd'hui, a employé de ministres.

Ce nombre s'élève à 231, y compris les 12 ministres actuellement en fonctions, et abstraction faite des cas où les mêmes personnages ont été plusieurs fois ministres.

En dehors des membres du Cabinet actuel, il y a donc 219 anciens ministres. Sur ces 219 membres, 132 sont décédés. Les 87 survivants comprennent 30 sénateurs, dont M. Antonin Dubost, président du Sénat, 24 députés, dont M. Henri Brisson, président de la Chambre, et 33 membres non parlementaires, parmi lesquels M. Fallières, président de la République, et M. Loubet, ancien président.

M. Briand, le nouveau garde des sceaux, est le trente-troisième titulaire du portefeuille de la Justice, en ne comptant que pour une fois les ministres antérieurs qui ont détenu plusieurs fois successivement depuis trente-sept ans ce même portefeuille.

Çà et là

Morts d'hier

M. Hubert de Fontaines, archéologue et bibliophile, frère du député de la Vendée, au château de Sérigny (Vendée). — M. Gruyer, ancien conseiller général, 80 ans, à Grenoble. — Le musicien Louis Bonade, nommé récemment directeur du Théâtre municipal de Genève. — M. Van Zèle, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, à Bruxelles. — Le colonel Komarof, rédacteur en chef du « Svietz » de Saint-Pétersbourg.

Publications professionnelles

Dans quelques jours, paraîtra un nouvel organe corporatif et professionnel, l'« Union du Livre », auquel nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue.

L'« Union du Livre » sera la transformation et en même temps l'augmentation des « Chroniques syndicales » de l'Union des industries du Livre qui jusqu'ici faisaient partie intégrante du « Courrier du Livre ».

Le voyage de M. Pichon

M. Pichon, qui avait retardé son voyage en Espagne afin d'assister aux obsèques de M. Guyot-Dessaigne, partira dimanche, à midi, pour Madrid, par le Sud-Express. Il sera accompagné par Mme Pichon et par son secrétaire particulier, M. Villet.

Le ministre des Affaires étrangères, après s'être arrêté à Madrid, où il sera l'hôte de notre ambassadeur, M. Révoil, et où il conférera avec M. Allen de Salazar, visitera l'Andalousie.

Il rentrera à Paris vers le 15 janvier.

La question des tziganes

Une dépêche de Genève annonce que des négociations ont eu lieu entre la France et la Suisse en vue de convoquer, pour l'été prochain, une conférence internationale au sujet des tribus de tziganes nomades, qu'aucun pays n'accepte sur son territoire. L'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie auraient déjà adhéré à cette conférence.

Le VIIe centenaire de Jacques Ier roi d'Aragon

Les félibres de Montpellier viennent de recevoir une lettre de Barcelone, émanant du Comité d'organisation des fêtes du VIIe centenaire de la naissance, à Montpellier, le 2 février 1208, de Jacques Ier, roi d'Aragon, fêtes qui doivent être célébrées en grande pompe à Barcelone, Terragone, Saragosse, Valence et à Palme de Majorque.

Le Comité d'organisation de ces fêtes, qui comprend toutes les notabilités de la Catalogne et de l'Aragon, se souvenant que les Montpelliérains sont les compatriotes du fils de Marie de Montpellier, a estimé que Montpellier et les descendants des Guilhem ne pouvaient être oubliés dans leurs solennelles réjouissances.

Toutes les personnalités officielles, universitaires, littéraires, scientifiques et artistiques de Montpellier, ainsi que les Sociétés archéologiques, littéraires, artistiques et musicales de la ville prendront part à ces fêtes qui s'annoncent sous les meilleurs auspices.

ÉCHOS DE PARTOUT

La Société académique de Guyenne et Gascogne, à Agen, ouvre un concours de prose et de poésie qui sera clos le mois prochain.

Un décret érige en légation le consulat général de France à Bangkok (Siam).

A Marseille, le Conseil municipal a voté un emprunt de 6 865,000 francs pour l'exécution de divers travaux de construction et de réfection à effectuer dans la ville de Marseille.

M. Viviani, ministre du Travail, a accepté l'invitation du maire de Rive-de-Gier de se rendre le 10 janvier dans cette ville pour présider l'inauguration des groupes scolaires Bardeau et Bouche de l'école maternelle et des cantines scolaires.

Conférences dans la Haute-Saône

Alaincourt, Melincourt, Mailleroncourt, Fontenois-la-Ville et Ambiévillers (Haute-Saône) ont été visités, cette semaine, par M. l'abbé Falleney, de Bour, qui a donné, dans les églises, une série de conférences apologétiques avec projections.

Elles ont été suivies avec enthousiasme par une foule nombreuse et recueillie. Elles marquent donc le début d'une prédication instructive et attachante qui ne peut manquer de porter ses fruits.

Une mise à l'Index laïque

On nous écrit de Moutiers (Savoie) :

Curieuse est l'histoire de ce pauvre M. Ducloz, imprimeur à Moutiers depuis nombre d'années, fils de ses œuvres, comme il lui plaît de s'entendre dire, et, pour ses œuvres aussi sans doute, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, etc., vendant dans sa librairie, imprimant dans son imprimerie, avec des livres de piété, le journal le plus sectaire, le plus blocard : l'*Avenir des Alpes*, où s'étale, chaque semaine, la prose lourde, alambiquée, souvent grossière, du député Empereur.

Le voilà maintenant mis à l'index, tel un vulgaire hérétique, par le Comité du Syndicat typographique de Chambéry.

Les raisons ? C'est que M. Ducloz s'est refusé au partage, avec ses ouvriers, des bénéfices que procure la production mécanique ; et c'est encore pour n'avoir pas à se soumettre aux réglementations de la Commission des maîtres et ouvriers imprimeurs des deux Savoie, qu'il a licencié ses ouvriers syndiqués, cependant que lui reste syndiqué patronal.

Pour ces raisons, le Comité interdit aux ouvriers du Livre, sous peine de radiation et de perte de tous droits de travailler dans l'imprimerie Ducloz.

Et l'*Avenir des Alpes* du 29 décembre a annoncé, pour le 10 janvier, la liquidation.

On attend avec curiosité de voir quel secours le député quinzemilliste Empereur va apporter à son ami.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le Conseil général du Tarn est convoqué extraordinairement afin de statuer sur les crédits supplémentaires destinés à assurer le fonctionnement du service de l'assistance aux vieillards et incidemment sur les chemins de fer départementaux.

LE FROID

Le froid est général en France et dans toute l'Europe.

Signalons brièvement les effets de cet abaissement considérable de la température.

A PARIS

Les bassins de nos jardins et les lacs et cours d'eau des bois de Boulogne et de Vincennes commencent à se prendre.

Le froid a fait d'assez nombreuses victimes et on a eu à enregistrer plusieurs cas mortels de congestions à Paris et dans la banlieue.

On a constaté pendant la nuit dernière que le thermomètre, à Paris, s'était abaissé, en certains endroits, jusqu'à 12 degrés au-dessous de zéro, tandis qu'en banlieue, à Argenteuil, par exemple, la chute atteignait jusqu'à 14 degrés.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Châlons-sur-Marne. — Le froid est très vif. Le thermomètre est descendu à — 14° depuis deux jours.

Le canal est gelé et le service de la batellerie interrompu.

Rethel (Ardennes). — Après une chute de neige plus ou moins abondante, suivant les régions, le thermomètre est descendu cette nuit à 14 degrés au-dessous de zéro, avec un vent violent.

Belfort. — Le froid est très vif. Le thermomètre est descendu brusquement à 18 degrés.

Les rivières sont prises. La circulation est difficile.

Epinal. — Le froid a fait deux victimes :

Un soldat du 44e d'infanterie, de faction pendant la nuit au fort de Longchamp, est mort à son poste.

Le sculpteur Aubert, 28 ans, sortant de son atelier, vers la nuit, a également succombé à une congestion, causée par le froid.

Orléans. — Un mendiant, dont l'identité n'est pas connue, a été trouvé mort de froid dans une grange, rue de la Mouillère.

Nord. — Plusieurs personnes ont été trouvées mortes de froid, d'autres ont été retrouvées dans un tel état, qu'elles ont dû être admises dans les hôpitaux.

— M. Vaudelle, propriétaire à Courcemont (Sarthe), a trouvé étendue morte de froid dans sa cour, sa domestique, Mlle Grémy, 30 ans.

A L'ETRANGER

Bruxelles. — L'Observatoire royal a enregistré hier 12 degrés au-dessous de zéro ; le thermomètre a baissé sur d'autres points jusqu'à 18 degrés.

L'Escaut commence à charrier des glaçons. La Dender est prise à Termonde, où plusieurs navires sont moqués. La circulation sur les canaux est en général interrompue.

A Bruxelles, trois personnes ont succombé aux rigueurs du froid : un ouvrier gazier nommé S... et un M. Gaston T... sont morts dans la rue. Un ouvrier, Jean V..., malade au lit, a été trouvé gelé.

Lemberg (Galicie). — 130 personnes, dont les oreilles et les mains ont gelé par suite de l'excès du froid, ont fait appel à la charité des particuliers.

Berlin. — Le thermomètre est descendu hier à 16 degrés centigrades au-dessous de zéro à Francfort et 27 degrés à Berlin.

Sébastopol. — Les communications entre les ports de la mer Noire sont interrompues par suite d'une violente tempête de neige. Divers bâtiments ont été endommagés en mer par la tempête.

RETARDS DE TRAINS SUR L'OUEST

Nous avons signalé hier la manifestation qui s'était produite dans la matinée à la gare Saint-Lazare.

On sait qu'à la suite du coup de froid succédant brusquement à la fonte de neige, certains fils de signaux se sont rompus entre Asnières et Paris, d'où retard assez grand des trains se dirigeant sur Paris.

C'est alors que des voyageurs, mécontents, se portèrent vers les bureaux des sous-chefs de gare, pour réclamer les attestations de retard qu'exigent certains patrons. Ils étaient tellement nombreux — huit ou neuf cents — qu'il n'était pas possible de leur donner satisfaction ; d'où la manifestation.

Vers 8 heures, elle devint même violente.

Certes, la fureur du public se comprend ; mais on comprend aussi que la Compagnie s'est trouvée devant un cas de force majeure. La rigueur de la température avait brisé les signaux protecteurs de la sécurité des trains. Mieux vaut encore un retard qu'un accident.

ROCAMBOLE LIQUIDATEUR

Hier après-midi, Antony Thomas a été extrait de la prison de Limoges et conduit, par la gendarmerie, dans le cabinet du juge d'instruction, qui l'a interrogé, en vertu d'une Commission rogatoire des juges d'instruction de Clermont et de Guéret, sur les vols de La Sauvetat et du musée de Guéret.

M. Cambours compte clore bientôt son instruction et transmettre le dossier à la Chambre des mises en accusation vers le 18 ou 20 janvier.

Cette Chambre décidera si les inculpés doivent comparaître devant la Cour d'assises de la Haute-Vienne ou être renvoyés devant le jury du domicile de Thomas et de Dufay en raison de la connexité des diverses affaires.

INFORMATIONS DU SOIR

M. CHAUMIE CONTRE LE « MATIN »

La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de donner acte au *Matin* du désistement du pourvoi qu'il avait formé contre l'arrêt de la Cour d'assises d'Agen repoussant ses conclusions de sursis dans l'affaire intentée par M. Chaumié.

Cette affaire reviendra donc devant la Cour d'assises de Lot-et-Garonne à la session de février.

AU MAROC

Situation critique de la « Nive »

Tanger, 4 janvier, 9 h. m. — La mer est toujours démontée sur toute la côte.

La situation de la *Nive* est très critique. Le transbordement des approvisionnements et du matériel d'artillerie est impossible à cause de la tempête. Les croiseurs n'osent pas approcher, de crainte d'être jetés à la côte. Les fonds sur lesquels s'est échoué le transport sont hérissés de rochers.

Les prisonniers de Tanger relâchés

Tanger, 4 janvier, 9 h. 30. — Les prisonniers enfermés dans les prisons de Tanger sont relâchés peu à peu, le maghzen ne disposant plus d'aucune ressource pour les nourrir.

On signale une certaine agitation parmi les populations de Rabat et de Tétuan, au sujet de l'organisation de la police.

VOLS AU 19e D'ARTILLERIE

Nîmes, 4 janvier. — La police informée par l'autorité militaire que des vols d'avoine étaient commis au 19e d'artillerie, a ouvert une enquête, qui a amené la découverte de quatre recéleurs habitant Nîmes, ainsi que de plusieurs quintaux d'avoine volés.

M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, vient d'adresser au ministre des Travaux publics une lettre où il lui annonce son intention de l'interpeller sur les mesures qu'il compte prendre pour assurer le service des voyageurs sur le réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. Berteaux termine sa lettre au ministre en demandant que son interpellation soit fixée à une date aussi rapprochée que possible.

Lens, 4 janvier. — Le député Basly, maire de Lens, vient d'être avisé par M. Frola, syndic et sénateur de Turin, que 84 livrets, provenant d'une souscription de 26 100 francs, lui sont adressés pour être remis à des enfants des mineurs disparus dans la catastrophe de Courrières.

La mairie de Lens a accepté de procéder à la distribution selon les indications du sénateur italien qui a donné la liste des bénéficiaires.

On nous télégraphie de Mâcon qu'un instituteur de Saône-et-Loire vient d'être arrêté sous une grave inculpation.

ARRESTATION D'ANARCHISTES RUSSES A BERLIN

L'empereur a rendu visite au chancelier de Bülow et au secrétaire d'Etat aux affaires étrangères M. de Schœn.

La police berlinoise a arrêté hier soir, dans une maison de la rue Pestalozzi, à Charlottenbourg, 17 Russes appartenant, croit-on, au Comité central du parti ouvrier russe. La police a saisi un grand nombre de documents au cours de cette visite domiciliaire. Les Russes arrêtés seront poursuivis pour avoir tenu des réunions clandestines.

TREMBLEMENT DE TERRE A LA JAMAIQUE

New-York, 4 janvier. — On télégraphie de Broonstown (Jamaïque) au *New-York Times* :

Un violent tremblement de terre a eu lieu hier matin à 5 heures ; on craint qu'il n'ait causé de grands dégâts.

Le bruit court que Kingston et la côte Sud ont été éprouvées.

L'église épiscopale de Stewarstown a été détruite, d'autres édifices ont été endommagés.

Sofia, 4 décembre — Sur la proposition du président du Conseil, le Sobranié a voté 500 000 francs en faveur des victimes des excès des diverses bandes en Macédoine.

Cattaro (Montenegro), 4 janvier. — Le prince Stanislas, fils du prince Mirko de Montenegro, est mort ce matin, à l'âge de 8 ans.

Constantinople, 4 janvier. — Un cas de choléra a été signalé à Yémichew, dans la banlieue de Péra ; mais les autorités médicales mettent en doute l'exactitude du diagnostic.

Les beaux romans à un franc

Il y a à peine quelques semaines, par un coup d'audace, la Bonne Presse a lancé les beaux romans à 1 franc, richement illustrés, sur papier couché. Le succès a dépassé toutes prévisions ; le troisième tirage a été enlevé aussitôt paru ; les gares seules en ont pris 10 000 et en réclament ; on en est au quatrième tirage.

Aucun livre de *cette valeur* n'a encore été produit à *un franc*.

Ils sont six et ont pour auteurs « Pierre l'Ermite », Roger Duguet, Arthur Dourliac. *Restez chez vous, la Grande Amie, l'Emprise, la Brisure, Après l'option, les Prétendants de Claudette.*

Ces six romans chrétiens 6 francs, reliés 9 francs. (Port, colis-postal de 3 kilos, 0 fr. 60 ; par poste 2 francs.)

Quand on prend les six *reliés*, on les reçoit enveloppés en une gaine élégante formant un gracieux cadeau.

ÉVANGILE

Règle de l'Epiphanie

En ce temps-là, Hérode étant mort, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Egypte, et lui dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et retourne dans la terre d'Israël ; car ceux qui cherchaient l'enfant pour lui ôter la vie sont morts. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et vint dans la terre d'Israël. Mais apprenant qu'Archélaüs régnait à la place d'Hérode son père, il appréhenda d'y aller ; et ayant reçu, pendant qu'il dormait, un avertissement de Dieu, il se retira dans les provinces de la Galilée : et il vint demeurer dans une ville appelée Nazareth, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen

(S. Matth., c. II.)

Les fêtes de sainte Geneviève

Les fêtes de sainte Geneviève sont les étrennes de l'Eglise aux Parisiens, les Parisiens en sont toujours flattés et reconnaissants, hier, matin et soir, ils ont gravi, en foules compactes la montagne Sainte-Geneviève et rempli l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Mgr Amette avait tenu à présider les offices de la journée, le matin à 11 heures, la messe solennelle à laquelle il prononça une éloquente allocution, et le soir, à 3 heures, les vêpres, suivies du salut et de la station au tombeau de la sainte, pour la vénération des reliques.

Après les vêpres M. l'abbé Reimringer monta en chaire, et d'une voix mâle et claire, exposa comment la Providence avait prévenu de ses grâces la bergère de Nanterre, comment la vierge y répondit, et comment Dieu couronna son œuvre en glorifiant sa servante, « la marraine de la France ». C'est, ramassée autour de quelques idées synthétiques, toute la vie de leur chère patronne que les Parisiens entendirent résumer, et comme ils goutèrent l'orateur quand, à la fin, il leur montra les opportunités de ce culte virginal par la ville du luxe, du commerce et du plaisir.

En commençant, M. l'abbé Reimringer avait adressé un salut délicat au vénéré cardinal, qui est tout près d'atteindre les « 90 ans de sainte Geneviève, et qui les dépassera si Dieu exauce nos vœux ».

Selon la tradition immémoriale, une longue ligne de baraques bigarrées égaye la place Sainte-Geneviève, et l'on dit que, pour honorer leur sainte patronne, les pèlerins laissent volontiers alléger leur bourse.

La neuvaine continue fervente.

Sancta Genovefa, urbis et patriæ patrona, ora pro nobis. Sainte Geneviève, patronne de Paris et de la France, priez pour nous.

ÉCHOS RELIGIEUX

Le IIIe centenaire du miracle de Faverney

Du 20 au 24 mai 1908, à l'occasion du troisième centenaire du miracle de Faverney, se tiendront en cette localité les séances d'un Congrès eucharistique dont le programme paraît du plus haut intérêt.

Les auditeurs seront répartis en quatre sections. La première, présidée par M. le chanoine Laurent, directeur de l'Ecole supérieure de théologie de Dijon, étudiera l'histoire et les conséquences du miracle de 1608. La seconde section est dite section sacerdotale ; elle s'occupera de questions intéressant plus directement les ecclésiastiques : culture des vocations, communion, Congrès eucharistiques diocésains et cantonaux. La troisième, qui est réservée aux dames et sera présidée par M. le chanoine Burlet, vicaire général, discutera du rôle de la femme chrétienne dans le culte à rendre à la Sainte Eucharistie. Enfin, la quatrième, réservée, elle, aux jeunes gens et présidée par M. le chanoine Perrin, doyen du Chapitre, s'est fixé le programme suivant : « L'Eucharistie source de vie chrétienne pour la jeunesse. »

Toutes les demandes de renseignements devront être adressées à M. le chanoine Mourot, secrétaire du Congrès, 14, rue Charles-Nodier, à Besançon.

Ajoutons qu'un volume in-8° : *Le Miracle de la Sainte Hostie conservée dans les flammes en 1608. Notes et documents*, est actuellement sous presse et sera mis en vente le 15 janvier au secrétariat du Congrès.

Missionnaires belges

Les RR. PP. Schotte et de Brabandère, les deux premiers missionnaires belges de Mongolie qui aient utilisé la voie du Transsibérien, viennent d'arriver dans le district qui fut ensanglanté, il y a six ans, par le meurtre de Mgr Hamer et de ses 285 chrétiens. La région est actuellement pacifiée, et la population a fait le meilleur accueil aux missionnaires.

NOS AMIS DEFUNTS

✝ *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut !*
Les sous d'intercession.

Mgr Melin, protonotaire apostolique, archiprêtre de la cathédrale de Moulins, supérieur des Ursulines de Rongères, auteur d'une *Histoire de France et de l'Europe* tirée à des millions d'exemplaires. — Sœur Saint-Cyr, 68 ans, à Sœurdres (Maine-et-Loire). Elle avait passé quarante ans dans la paroisse, soit à l'école, soit à soigner les malades. — M. Pélissier, 80 ans, à Puisseliçon. — M. Nicolas-Eugène Simontre, 74 ans, à Genève. — Mme Alexandre, à Gourin, 58 ans. — M. Henri Coulon, 44 ans, à Poitiers. — Mme *Godbille-Labbé* à Hayette-Ercourt (Nord), 63 ans.

RECOMMANDATIONS

On recommande plusieurs intentions.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 5 janvier, *Vigile de l'Epiphanie* — L. 6. *L'Epiphanie de Notre-Seigneur.* — M. 7, M. 8, J. 9, V. 10, S. 11, *de l'octave.* — D. 12. *Ier Dimanche après l'Epiphanie.*

FEUILLETON DU 5 JANVIER 1908 — 16 —

FACE AU DEVOIR !

— Y en a de riches qui ne donnent rien ! Puis, que voulez-vous, on nous amène des gens que nous ne connaissons pas du tout, et on nous dit : « Votez pour eux ! » et on s'en va aux urnes comme des moutons à l'abattoir, pire encore ! les moutons, quand on les a tués, c'est fini pour eux ! nous, on nous embête encore après !

L'ivresse n'était pas assez totale pour le faire déraisonner, mais suffisante pour le faire monologuer un peu.

— Je vais vous raconter comment cela s'est passé la dernière fois. Il est venu des gens de la ville, que je n'avais jamais vus, des maniganceurs de députation, quoi ! Ils m'ont dit : « Faut louer votre salle pour une conférence, et pas trop cher ! » Ils m'ont offert.... rien ou à peu près ! pas la moitié de l'éclairage, j'ai dit non. Alors des grands mots, des histoires, des menaces, presque. J'étais tout abasourdi. Ils ont soutenu que j'avais dit oui, et je n'en ai jamais été bien sûr. Ils sont revenus un soir, amenant le candidat, un grand sec, avec un cou immense qui le faisait toujours regarder au plafond ! Il avait l'air fatigué et pas plus amusé que cela. Moi qui n'étais pas content, j'ai fait tout haut la réflexion qu'il ne l'était guère non plus.

Et des signes pour me faire taire ! et le Monsieur qui me donnait des poignées de mains ! Puis il s'est mis à parler cinq quarts d'heure durant. Et pour dire quoi ? Qu'avant aujourd'hui on n'y voyait goutte et qu'on n'avançait pas, rapport à l'obscurantisme que les curés répandaient par le monde ! Comme si les curés n'avaient pas existé bien avant lui, et comme si nos grands-parents n'avaient pas eu bon pied bon œil ! Ma grand'mère tricotait sans lunettes à quatre-vingts ans et son vieux sarclait les légumes et conduisait la herse. Le candidat a raconté aussi que les Jésuites élevaient une jeunesse, et puis le gouvernement élevait une autre jeunesse, et que cela faisait deux jeunesses.

Ce n'est pourtant pas un mal qu'il y ait beaucoup de jeunesse ! ! ! ni moi ni les autres n'y avons compris goutte. Il a ajouté que depuis un an tout allait mieux, rapport au départ des Jésuites, alors Micoville a demandé pourquoi les impôts et la viande augmentaient, et pourquoi on parlait toujours de ruines, de finances qui craquaient, de grèves, puisque les Jésuites n'étaient plus là ?

Cela a gêné le candidat. Il a redit encore que c'était à cause des Jésuites, que ça ne faisait rien qu'ils n'y soient pas !

Le lendemain, il a été à Lambardet reprêcher les mêmes choses ; seulement il ne s'est plus ressouvenu, et cela a fini en court. Il s'est écrié : « Quand les curés n'y seront plus, tout ira bien. Votez pour moi, et moi, je voterai contre eux. »

— Il y a du vrai, affirma Cornille, modéré, seulement votre député ne vous a pas assez fait comprendre ces choses-là. Je vous instruirai peu à peu, et vous instruirez les autres ! Savez-vous, mon bon Monsieur Ludel, que vous êtes une puissance, et non des moindres ! Vous pouvez beaucoup : il ne faut pas vous contenter de verser les petits verres que l'on vient vous demander. Je vous ai observé, vous êtes trop indifférent à vos propres intérêts. Vous êtes, pardonnez-moi de vous le dire, ce qu'on appelle un brave homme ! Les braves gens ne font guère fortune ! attirez donc chez vous, le plus que vous pourrez, poussez à la consommation, faites crédit pour obliger à revenir et imposez quelques bonnes petites conditions pour prolonger le crédit.

— Quelles conditions ? moi, je n'ai pas autre chose à demander que d'être bien payé ! J'aime mieux toucher ce qui m'est dû, que de réclamer « des choses » pour les autres !

Cornille haussa les épaules. Ludel avait trop bien compris.....

— Nous reparlerons de cela, dit-il.

Décidément, le cabaretier du Blaireau n'était pas apte encore à rendre de grands services, et il ne fallait rien précipiter de ce côté-là.

— Comptez sur moi, imposa solennellement Marius, pour ne présenter à vos votes que les hommes qui rétabliront la prospérité dans le pays.

XIII

Après deux longues journées et deux nuits interminables, M. de Viremont se décida à présenter nettement la situation à ses enfants, peut-être lui serait-il moins difficile, ensuite, de la faire accepter à sa femme.

Qu'attendre de jeunes gens gâtés par l'existence, auxquels on n'avait jamais rien refusé ?

Il se reprochait aujourd'hui d'avoir entretenu chez son fils l'idée qu'il devait s'abstenir de prendre une carrière. Peut-il maintenant lui laisser continuer sa route vers la ruine totale et le laisser marcher jusqu'au face à face avec la misère !

Et l'ultime barrière entre cette misère et le foyer n'était-elle pas la brusque cessation de la vie de luxe qui dévorait chaque année une part du capital ?

Pour M. de Viremont, l'entraînement avait été plutôt superficiel.

Il avait cédé beaucoup par faiblesse, un peu par conviction. Le testament de son oncle de Maxence avait atténué les alarmes lorsqu'elles avaient commencé à se faire jour.

Les choses de l'avenir revêtent une apparence de certitude qui s'évanouit souvent à mesure que l'on en approche. La certitude devient doute, et le doute devient crainte, et vo